

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 11
- absents : 1
- exclus : 0

Séance du 6 novembre 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :  
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, MORIN Catherine, DUMAS Chantal, LUCIANO Luc, Jérôme MILLET, Alain NOUVEL, Jean-Claude ARDISSON, DRAMAIX Jean-Guy.

Excusée : MARCHAL Laurence (a donné pouvoir à MORIN Catherine)

Date de convocation :

31.10.2025

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : DUMAS Chantal

### Délibération n°28.2025

**Objet : Suite Attributions de subventions aux associations dans lesquelles aucun élu n'est impliqué pour l'année 2025**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les demandes de subventions des associations pour l'année 2025, dans lesquelles aucun élu n'est impliqué. Il propose les attributions suivantes :

Associations	Montant proposé 2025
Buis accueil réfugiés	200
Huile et Olive en fête	200
<b>Total</b>	<b>400</b>

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'approuver les montants proposés ci-dessus
- Autorise Monsieur le Maire à verser les subventions aux associations conformément à ce tableau.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 06 novembre 2025  
Christian THIRIOT, Maire.

